

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département  
de la Haute-Savoie

Arrondissement de  
Saint-Julien-en-Genevois

# DÉCISION

## N° 2024 – 072

**Objet : Conception graphique et impression du magazine municipal et de documents de communication – Lot n°2 : Impression du magazine municipal et divers supports -Avenant n°1**

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L. 2122-22 4° du code général des collectivités territoriales et des délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal par délibération n°2021.061 du 17 mai 2021,

**Vu** l'article susvisé et les délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal pour la durée du mandat, par délibération n° 2021-061 du 17 mai 2021,

**Vu** le code de la commande publique, et notamment son article R. 2194-7 relatif à la modification non substantielle d'un marché public,

**Vu** la décision n°2023-051 du 27 juin 2023 attribuant le marché à l'entreprise IMPRIMERIE GONNET.

**Considérant** le besoin de la commune de faire imprimer des bulletins de 40 pages en 21,0 x 29,7 cm (à la française), soit 36 pages intérieurs couché satin, 115g/m<sup>2</sup>, et 4 pages de couvertures 29,7 x 42,0cm ouvert, couché satin 250 g/m<sup>2</sup> pelliculage mat recto et découpe- Façonnage 2 piqures à cheval - en 5 500 exemplaires pour un montant de 4 050,00 € HT, soit 4860,00 € TTC.

**Considérant** le besoin de la commune de faire imprimer des brochures de 32 pages en 20 X 20 cm (à la française), soit 28 pages intérieurs couché satin, 115g/m<sup>2</sup>, et 4 pages de couvertures 20,0 x 40,0cm ouvert, couché satin 250 g/m<sup>2</sup> pelliculage mat recto - Façonnage 2 piqures à cheval - en 5 500 exemplaires pour un montant de 2 795,00 € HT, soit 3 354,00 € TTC.

**Considérant** le besoin de la commune de se faire fournir des enveloppes C4 blanches avec mise sous plis des brochures pour 5 000 exemplaires pour un montant de 1 450,00 € HT, soit 1 740,00 € TTC.

**Considérant** le besoin de la commune de personnaliser les enveloppes C4, cette personnalisation entraine un coût supplémentaire pour 5 000 exemplaires de 390,00 € HT, soit 468,00 € TTC.

**Considérant** le besoin de la commune de faire imprimer des pochettes en 38,0 x 57,1 cm, couché satiné, 350g/m<sup>2</sup> pelliculage mat recto/verso découpe pour 2 500 exemplaires pour un montant de 1 900,00 € HT soit 2 280,00 € TTC.

**Considérant** le besoin de faire faire l'assemblage de ces pochettes (18 documents), insertion et fermeture pochettes doubles rainages, cet assemblage entraine un coût supplémentaire pour 2 000 exemplaires pour un montant de 1 590,00 € HT soit 1 908,00 € TTC.

**Considérant** le besoin de la commune que ces pochettes bénéficient d'un vernis sélectif brillant recto, cette finition entraine un coût supplémentaire de 595,00 € HT soit 714,00 € TTC.

**Considérant** le besoin de la commune de faire imprimer 2 dépliants en 21 x 29,7 cm plié, 42,00 x 29,7 cm ouvert offset blanc 100g/m<sup>2</sup> quadri recto, quadri verso 1 pli en 2 000 exemplaires de 2 modèles pour un montant de 595,00 € HT soit 714,00 € TTC.

**Considérant** la nécessité d'établir un avenant afin d'acter de l'ajout de ces références au BPU.

**Considérant** que cet avenant n'a aucune incidence financière, que le montant maximal annuel de l'accord-cadre à bon de commande reste inchangé.

## DECIDE

**ARTICLE 1 :** De conclure un avenant n°1 au marché incluant les modifications précitées.

**ARTICLE 2 :** De signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de l'avenant avec l'entreprise adjudicataire.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur Le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

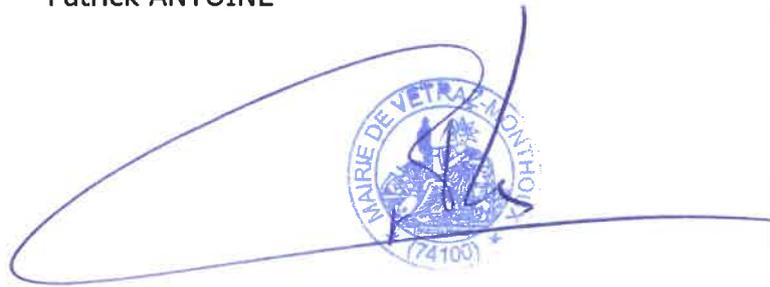
Vétraz-Monthoux, le 1<sup>er</sup> octobre 2024,

Le Maire,  
Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, le publié ou notifié le



Signature of the Mayor, Patrick Antoine, with the official seal of the Municipality of Vétraz-Monthoux (74100).



Signature of the Mayor, Patrick Antoine, with the official seal of the Municipality of Vétraz-Monthoux (74100).